

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MancheAccusé de réception en préfecture
050-215005398-20240703-DCM2024-39-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : Séance du 3 juillet 2024
27/06/2024**Date d'affichage :**
27/06/2024**Nombre de conseillers :**

Elus : 19

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

L'an deux mil vingt-quatre, le trois du mois de juillet, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :

CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUBOST Jean-François, DUPLESSIS Sophie, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, , MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PLANQUE Yves, ROBINE Anne-Laure, TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés :

BILLET Anne, FRANKE Véronique (pouvoir donné à DENIS Daniel), LEBIGOT Elodie (pouvoir donné à PLANQUE Yves), LECLERC Marie-Joëlle (pouvoir donné à GUERARD Roland), POREE Thierry

Secrétaire de séance : COSTARD Charlotte

**Délibération n°2024-39 : Demande de partenariat dans le cadre du festival de contes
« Histoire(s) d'en découdre »**

Dans le cadre du festival de contes « Histoire(s) d'en découdre », proposé par la bibliothèque départementale de la Manche, la représentation « Plastic cow-boy » de Jean-Marc Massie aura lieu à La Halle 901 le vendredi 4 octobre 2024.

Les coûts de cession ou de rémunération sont partagés entre le Département et ses partenaires.

Le montant prévisionnel pour ce spectacle s'élève à 195 €.

La commune aura également à sa charge les frais de restauration et d'hébergement du ou des intervenants ainsi que les frais de Guso pour le technicien son et lumière.

L'assemblée, à l'unanimité :

- VALIDE le projet de spectacle susmentionné ;
- AUTORISE le maire à signer tous les documents y référents.

Extrait certifié conforme,
A Saint-Pierre-Église, le 3 juillet 2024.

Le Maire,



Daniel DENIS